



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU VENDREDI 20 MARS 2026

Présents : Mesdames BAZIRE, BOURDELLÈS, DISANTO, DUREUIL, LOPEZ, MILLAN, SOENEN
Messieurs DUCLOS, LAIGNEL, LANDREIN, LE BER, LE GRAND, MEYER, VIGOURT

Absents : -

Pouvoirs : M ASSELINE donne pouvoir à M LE BER.

Secrétaire de séance : M. LANDREIN Philippe

Début de la séance : 18h35

la séance du conseil Municipal est présidée par le doyen d'âge du conseil municipal, il s'agit de M LAIGNEL Georges.

DELIBERATIONS

les votes pour l'élection du Maire et des adjoints se dérouleront à bulletin secret.

Mme DISANTO Pauline est désignée secrétaire des élections

Mme DUREUIL Céline et LE BER Yann sont désignés les assesseurs

1. Élection du maire

un seul candidat : M LAIGNEL Georges

nombre de votants : 15

exprimés : 15

vote Blanc : 2

vote pour M LAIGNEL Georges: 13

M LAIGNEL Georges est élu Maire de Baron sur Odon

M LAIGNEL, Maire de Baron Sur Odon reprend la suite de l'ordre du jour du conseil Municipal

2. Détermination du nombre d'adjoints

M LAIGNEL indique qu'il est nécessaire de déterminer le nombre des adjoints pour l'administration de la commune. Il propose le nombre de 4 adjoints. C'est le nombre maximal autorisé, il est déterminé par un pourcentage de 30 % sur les 15 conseillers municipaux que compose notre conseil de Baron Sur Odon.

Vote : à l'unanimité

3. Élection des adjoints

une seule liste candidate :

1. LOPEZ Chantal
2. LANDREIN Philippe
3. DUREUIL Céline
4. MEYER Olivier

nombre de votants : 15

exprimés : 15

vote Blanc : 2

vote pour la liste présentée : 13

Mme LOPEZ Chantal est élue 1ère Adjointe à la Mairie de Baron sur Odon

M LANDREIN Philippe est élu 2ème Adjoint à la Mairie de Baron sur Odon

Mme DUREUIL Céline est élue 3ème Adjointe à la Mairie de Baron sur Odon

M MEYER Olivier est élu 4ème Adjoint à la Mairie de Baron sur Odon

M LAIGNEL indique qu'il a la volonté de nommer par arrêté municipal, en plus des 4 adjoints, un conseiller Municipal délégué.

M LAIGNEL indique quelles seront les différentes commissions pour ce mandat, et invite les conseillers à réfléchir, à celles pour lesquelles, ils souhaiteraient s'investir. Lors du prochain conseil Municipal, vendredi prochain, il sera demandé à chacun de se positionner, une liste des différentes commissions sera transmis en annexe de ce PV aux élus.

4. Lecture de la Charte des élus

M LAIGNEL procède à la lecture de la charte.

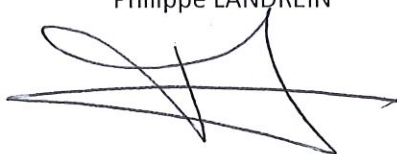
Informations :

M LANDREIN informe que nous avons reçu copie de la demande officielle du syndicat des transports scolaires d'Evrecy à la région pour remettre le transport du bus du matin à des horaires plus raisonnable.

M LAIGNEL informe que Mme LOPEZ et lui-même, ont fait parvenir leur lettre de démission aux instances de la communauté de communes, c'est donc M LANDREIN en tant que titulaire et Mme BAZIRE en tant que suppléante qui seront les représentants de la commune de Baron sur odon à la Communauté de communes.

La séance est levée à 19h05

La secrétaire de séance
Philippe LANDREIN



Le Maire
Georges LAIGNEL



1. Animation, Jeunesse et Culture
2. Affaires Sociales
3. Relation avec l'école
4. Finance et administration
5. Relation avec la Communauté de communes (pas de commission)
6. Urbanisme
7. Cimetière (pas de commission)
8. Dialogue Social (pas de commission)
9. Bois et chemins Fleurissement et environnement
10. Bâtiment, voirie, voie Douce
11. Gestion personnel Technique (pas de commission)
12. Communication
13. Gestion du personnel scolaire et extrascolaire (pas de commission)